

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de Janvier, à 14heures30, s'est réuni le Comité Syndical, à Les Velluies sur Vendée sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
DURIVEAU Gérard	BOUILLE COURDAULT	Suppléant
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 11 – représentés : 0		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
BAUDRY Yves	SERIGNE	
Présents : 12 – représentés : 0		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	Pouvoir à M. GUÉNION
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 1 – représentés : 1		02/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 BUDGET PRINCIPAL – DELIB N°2/2026

Dans la poursuite des précédents DOB (2024/2025), l'objectif sera l'amélioration de la trésorerie, tout en assurant la mise en œuvre des actions inscrites dans les différents programmes, en :

- Achevant les opérations engagées en 2025 (bâtiment / Boule d'Or / Dignes),
- Mobilisant le maximum de financements en fin de CT Eau (Vendée aval)
- Soldant le maximum de subventions engagées,
- Anticipant les futurs programmes de travaux :
 - Avec les nouvelles stratégies de territoire des AdT Vendée Mère Longèves + AdT Vendée aval pour un lancement des nouvelles actions dès 2027
 - Lancement du Programme d'Etudes Préalables (PEP) en prévision du futur PAPI fluvial (2028/29)

Comme l'envisageait la stratégie engagée en 2021 puis actualisé en 2024, l'année 2026 amorce une période transitoire (2026/2028) avec notamment :

- Le lancement du Programme d'Etudes Préalables au futur PAPI fluvial ;
- Les études bilan et reprogrammation pour les futurs Accords de Territoire Vendée Mère Longèves et l'AdT Marais Poitevin Vendée (nouvelles stratégies de territoire et feuille de route) ;
- La mise en pause de l'étude PTGE Autize le temps des conclusions de l'étude HMUC ;

Cependant, les actions relevant des entretiens des digues et la mise en œuvre quotidienne de la gestion des ouvrages hydrauliques continuent de progresser.

Le lissage des travaux sur une voire deux années de plus a permis de consolider la section de fonctionnement. La section d'investissement subit les travaux liés au bâtiment et la Boule d'Or, mais un grand nombre de subventions devraient être soldées en 2026.

Le choix des EPCI de ne pas augmenter la GEMAPI avant les périodes électorales de 2026, amène le SmVSA à rester prudent afin de poursuivre l'amélioration de sa trésorerie, mais en anticipant les futurs programmes d'actions qui pourraient s'avérer coûteux avec des financements moindres qu'auparavant (désengagement des partenaires financiers / ex : Région PDL pour les PAPI).

La révision des statuts validée fin 2025, permettra de prendre en compte annuellement l'inflation, avec un ajustement du calcul de la taxe GEMAPI tous les 3 ans.

2026 sera ainsi une année charnière de planification pour les six années à venir.

Voici la proposition du DOB 2026 :

		Dépenses*	Solde à charge*
DOB 2026	Fonctionnement	2 135 677.48 €	1 337 446.35 €
	Investissement	4 770 255.31 € (dont 2.248M€ en RAR 2025)	74 613.11 €
	Total	6 905 932.79 €	1 412 059.46 €

*Montants incluant les RAR 2025

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité :

✓ APPROUVE le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 du Budget Principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER